



SECTION : Cyclotourisme
FFCT N° 02437

BULLETIN D'ADHESION 2022

**A retourner à Christophe HALCAREN, 39 Avenue Campas Soulan, 40390 St Martin de Seignanx
accompagné d'un certificat médical autorisant la pratique du cyclotourisme.**

NOM : Prénom :

Né(e) le : à :

Adresse :

Code Postal:..... Commune:.....

☎:..... e-mail :.....

COTISATION 2022 : cocher l'option choisie

- LICENCE FFVélo (petit braquet) : **70 €**
- LICENCE FFVélo (grand braquet) : **120 €**
- CARTE MEMBRE : **25**

La carte membre est destinée aux personnes désirant participer à la vie du club, sans pratique cycliste.

- ASSURANCE ANNUELLE ACCOMPAGNANT : **3 €**

Cette assurance est obligatoire pour que les accompagnants soient couverts lors de nos sorties communes

Indiquez à quel groupe vous voulez appartenir. Vous pouvez changer de groupe si vous le souhaitez, mais vous devrez respecter les allures. Vous pouvez cocher plusieurs cases. Exemple : VTT et groupe 1

- Je fais partie du groupe 1 (Rythme sportif moyenne 28 à plus de 30 km/h)
- Je fais partie du groupe 2 (Rythme Cyclo moyenne de 21 à 28 km/h)
- Je fais partie du groupe Cyclo/Cyclote (rythme moyenne inférieur à 21 km/h)
- Je fais partie du groupe VTT

Toutes personnes, pour participer à nos sorties Club, devront avoir une licence FFCT petit braquet ou grand braquet

Une réduction de 10 € est accordée pour le deuxième membre licencié FFCT **d'une même famille habitant à la même adresse.**

Ci-joint un chèque de €. (à l'ordre de ASC CYCLO)

Je m'engage à respecter les règles de fonctionnement et de sécurité, jointes avec ce bulletin d'adhésion.

Je m'engage à porter le casque dans toutes les sorties club

Signature